

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

DECRET N° 78-234 du 13 Septembre 1978

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Portant nomination du Camarade
Capitaine DASSI Didier en qualité
d'Intendant Militaire Adjoint.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU L'Ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU Le Décret n° 76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement et le décret n° 78-173 du 6 juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU Le Décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret n° 78-174 du 6 juillet 1978,
- VU L'Ordonnance n° 77-14 du 25 mars 1977 portant création des Forces Armées Populaires du Bénin ;
- VU L'Ordonnance n° 69-34/PR du 17 octobre 1969, portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires du Bénin et l'Ordonnance n° 70-15/D/DN du 16 mars 1970 qui l'a modifiée,

Sur proposition de la Haute Autorité Chargée de la Défense Nationale,
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 6 septembre 1978,

D E C R E T E :

Article 1er. Le Camarade Capitaine DASSI Didier ayant satisfait aux examens de sortie de l'Ecole Supérieure de l'Intendance, est nommé par assimilation Intendant Militaire Adjoint.

.../...

Article 2. La Haute Autorité Chargé de la Défense Nationale est chargée de l'exécution du présent décret qui prend effet à compter du 1er juillet 1978 et qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 13 Septembre 1978

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Pour Le Ministre des Finances absent
le Ministre Délégué auprès du Président
de la République, Chargé de l'Intérieur,
de la Sécurité et de l'Orientation
Nationale Chargé de l'intérim,

Martin Dohou AZONHIHO

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CC du PRFB 4 SGG 4 SPD 2 MF 5 autres Ministères 14
DPE-DGAJL-INSAB 6 IGE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde-Chano. 3 DB-DCF-Solde 6
Trésor-DI 8 DSI 4 Etats-Majors 12 CAB/MIL 4 Intéressé 1 BCP 1 UNB-FASJEP-BN 6 JORFB 1.-